



**Victoriaville**

FIÈREMENT  
DURABLE

**AVIS PUBLIC**

# 32, rue Bérubé

**Demande de dérogations mineures présentée à la séance ordinaire du lundi 6 juillet 2026, à 18 h**

**Salle du conseil  
Hôtel de ville  
1, rue Notre-Dame Ouest, porte n° 2  
Victoriaville**

Lors de cette séance, le conseil municipal prendra une décision sur cette demande de dérogations mineures.

Vous pouvez faire vos commentaires sur cette demande en vous présentant à la séance ou en les envoyant avant le lundi 6 juillet 2026, midi, en cliquant sur le lien suivant :

<http://vic.to/conseil/séances/question/ajout>

VICTORIAVILLE, le 19 juin 2026

La greffière,

ROSANE ROY

## C'est quoi le projet?

La demande de dérogations mineures vise à permettre :

- a) que les deux accès pour les véhicules sur le même terrain soient séparés de 2,50 mètres (article 8.6.2);
- b) qu'un stationnement soit situé en partie devant la dernière maison d'une habitation en rangée (article 8.2.2);

ne respectant pas le Règlement de zonage numéro 1261-2019.